

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01960

Numéro SIREN : 522 771 062

Nom ou dénomination : LENANGELO

Ce dépôt a été enregistré le 07/02/2018 sous le numéro de dépôt 1034



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012015	et clos le	31122015	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
Société SARL LENANGELO		92 COURS LIEUTAUD	
SIRET		13006 MARSEILLE	
5 2 2 7 7 1 0 6 2 0 0 0 1 8			
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	BOULANGERIE PATISSERIE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
--------------------	------------------------	--	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 15%	5 477	Déficit	
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 15%			Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches						
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	☐	Jeunes entreprises innovantes	☐	Zones franches urbaines	☐	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	☐	Autres dispositifs	☐	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %		

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W

dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065 par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.frLes notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessible sur le site www.impots.gouv.fr dans la rubrique Recherche de formulaires, numéros d'imprimés 2032 ou 2033, formulaires 2032-NOT ou 2033-NOT

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
ECG PROVENCE 56 AVENUE DU 08 MAI 1945 13240 SEPTENNES LES VALLONS Tél: 04.91.65.22.03	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 20/06/2016 Lieu MARSEILLE
Tél:	Qualité et nom du signataire:
	Signature BIANCO RENE

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

Formulaire obligatoire (article 223 du Code général des impôts)		IMPOT SUR LES SOCIETES				N° 2065 bis-SD 2016			
ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065									
F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions								e	
autres que celles visées en (a),								f	
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)	
G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les S.A.R.L.		Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.				
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement à été effectué.	Montant des sommes versées :				
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
						Indemnités forfaitaires.	Rembours-ements.	Indemnités forfaitaires.	Rembour-ements.
1			2	3	4	5	6	7	8
Mme CASSARO ELISABETH associée 38 CHEMIN DE MI			50	2015	2 529				
13015 MARSEILLE									
M BIANCO RENE GERANT 15 AVENUE DU 08 MAI 1945			50	2015	2 191				
13240 SEPTEMES LES VALLONS									
H DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%				
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				5 821	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				
QUADRATUS Informatique									

Désignation de l'entreprise

Société SARL LENANGELO

Néant

*

Adresse de l'entreprise

92 COURS LIEUTAUD

13006 MARSEILLE

Numéro SIRET *

52277106200018

Durée de l'exercice en nombre de mois *

12

Durée de l'exercice précédent *

12

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				31122015		31122014	
ACTIF		Brut 1		Amortissements - Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Fonds commercial *	010	100 000	012		100 000	100 000
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	47 585	030	42 352	5 232	6 036
	Immobilisations financières * (1)	040		042			
	Total I (5)	044	147 585	048	42 352	105 232	106 036
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	625	052		625	1 104
	Marchandises *	060	450	062		450	178
Avances et acomptes versés sur commandes		064		066			
Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068		070			
	Autres * (3)	072	1 481	074		1 481	2 007
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084	2 740	086		2 740	3 544
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	5 296	098		5 296	6 833
Total général (I+II)		110	152 881	112	42 352	110 528	112 870

PASSIF				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 500	1 500		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126	150	150			
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		12 003	8 000		
	Report à nouveau	134	4 263	7 027			
	Résultat de l'exercice	136	4 639	1 239			
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142	22 555	17 916			
	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	20 272	33 915			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	7 633	7 120			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	47 557	60 067	53 918		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176	87 973	94 954			
	Total général (I + II + III)	180	110 528	112 870			

(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 500
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATIS Informatique

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 000284 en Euros.

ECG PROVENCE

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise <u>Société SARL LENANGELO</u>										Néant ☐ *								
A - RÉSULTAT COMPTABLE												Exercice N clos le <u>13 1 1 2 2 0 1 5</u>				Exercice N-1 clos le <u>13 1 1 2 2 0 1 4</u>				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *										209		210				1 315		5 695	
	Production vendue biens services * dont export et livraisons intracommunautaires										215		214				97 710		81 737	
											217		218							
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222									
	Production immobilisée *										224									
	Subventions d'exploitation reçues										226									
	Autres produits										230		3 310		3 000					
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)										232		102 335		90 432					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)										234		4 623		2 971					
	Variation de stock (marchandises) *										236		(272)		(178)					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)										238		38 302		37 814					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *										240		479		3 096					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)										242		36 461		32 000					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 995)										244		1 908		1 307					
	Rémunérations du personnel *										250		6 403		3 869					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)										252		3 020		(1 929)					
	Dotations aux amortissements *										254		4 304		8 609					
	Dotations aux provisions										256									
	Autres charges dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles										259 260		262		1 13					
	Total des charges d'exploitation (II)										264		95 230		87 571					
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)										270		7 105		2 861						
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)										280									
	Produits exceptionnels (IV)										290									
	Charges financières (V)										294		1 094		1 622					
	Charges exceptionnelle (VI)										300		390							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)										306		981							
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)										310		4 639		1 239					
B - RÉSULTAT FISCAL					Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2										312		4 639		314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *										316									
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles										318									
	Provisions non déductibles *										322									
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)										324		981							
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248										330		50							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										998									
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime										999									
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997							
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 Zones de restructuration de la déense (44. terdecies) 127 Zones de revitalisation rurales (44. quindicies) 138												342							
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 Jeune entreprise innovante (44. sexies A)																			
	Divers dont ZFA (44. quaterdecies) 345 Investissements outre-mer 344 Créance due au report en arrière du déficit 346												350		193					
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655																			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										352		5 477		354						
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)										356									
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :												360							
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2										370		5 477		372						

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : Société SARL LENANGELO

31/12/2015

Détail des réintégrations diverses		
PENALITES		50
Total des réintégrations diverses	330	50

Détail des déductions diverses		
CICE		193
Total des déductions diverses	350	193

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SARL LENANGELO

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	100 000	402		404		406	100 000	100 000
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440	44 085	442	3 500	444		446	47 585	47 585
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	144 085	492	3 500	494		496	147 585	147 585

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506	
	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530	38 048	532	4 304	534		536	42 352
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
Autres immobilisations corporelles		560		562		564		566	
TOTAL		570	38 048	572	4 304	574		576	42 352

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	6	7	8	9	10				

Im mo bi li sa ti o n s	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 16 %	0 %
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL					596	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société SARL LENANGELO

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Immob. incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 175
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	5 664
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

**CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS**Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société SARL LENANGELONéant ☐ *Exercice ouvert le : 01012015 et clos le : 31122015 Durée en nombre de mois 12**I - Production de l'entreprise**

Ventes de marchandises	108	
Production vendue - Biens	109	
Production vendue - Services	141	
Production stockée	111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun	115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 1	144	

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	121	
Variation de stock (marchandises)	122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	123	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)	145	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers et redevances	125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
Taxes sur le C.A autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I.P.P.	133	
Fraction des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
TOTAL 2	152	

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2	137	
---	-----	--

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée de référence assujettie à la CVAE (reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)	117	
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, alors compléter le cadre ci-dessous. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).		
Mono-etablissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Période de référence du 024 au 160	160	
Date de cessation	186	

V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectifs moyens du personnel * :	376	1
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143 et portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1
1

(1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 1 5

N° SIRET

5 2 2 7 7 1 0 6 2 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société SARL LENANGELO

ADRESSE (voie)

92 COURS LIEUTAUD

CODE POSTAL

13006

VILLE

MARSEILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Mme Nom patronymique CASSARO Prénom(s) ELISABETH

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 120862 N° Département Commune TROYES Pays FRANCE

Adresse : N° 38 Voie CHEMIN DE MIMET

Code postal 13015 Commune MARSEILLE Pays FRANCE

Titre (2) M Nom patronymique BIANCO Prénom(s) RENE

Nom marital % de détention 50.00 Nb de parts ou actions 50

Naissance : Date 240963 N° Département 13 Commune MARSEILLE Pays

Adresse : N° 15 Voie AVENUE DU 08 MAI 1945

Code postal 13240 Commune SEPTEMES LES VALLONS Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

DETAIL LIASSE 2033-A

ACTIF		Exercice N 31/12/2015 12	Exercice N-1 31/12/2014 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
FONDS COMMERCIAL		100 000	100 000		
20700000	Fonds commercial	100 000	100 000		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		5 232	6 036	804	13.32
21500000	Install techniques, matériels	47 585	44 085	3 500	7.94
28150000	Amort.Install. matér,outillage	42 352	38 048	4 304	11.31
TOTAL I		105 232	106 036	804	0.76
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS EN COURS DE PRODUCTION		625	1 104	479	43.39
31000000	Matieres premières(et fournit)	625	1 104	479	43.39
MARCHANDISES		450	178	272	152.24
37000000	Stocks de marchandises	450	178	272	152.24
AUTRES CREANCES		1 481	2 007	526	26.20
43731000	AG2R PREVOYANCE MUTUELLE	412	541	129	23.88
43733000	ISICA AGIRC	858		858	
43750000	MEDECINE DU TRAVAIL GIMS		77	77	100.00
44400000	Etat Impôts sur les bénéfice		518	518	100.00
44550000	Taxes sur le chiffre d'affaire	195	870	675	77.59
44566000	T.V.A. s autre bien et service	16		16	
DISPONIBILITES		2 740	3 544	804	22.68
51200000	Banques	2 051	2 726	674	24.74
53000000	Caisse	689	818	130	15.84
TOTAL II		5 296	6 833	1 537	22.49
TOTAL GENERAL		110 528	112 870	2 341	2.07

DETAIL LIASSE 2033-A

PASSIF	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
CAPITAL SOCIAL OU INDIVIDUEL	1 500		1 500			
10130000 Cap. souscrit appelé, versé	1 500		1 500			
RESERVE LEGALE	150		150			
10610000 Réserve légale	150		150			
AUTRES RESERVES	12 003		8 000		4 003	50.03
10680000 Autres réserves	12 003		8 000		4 003	50.03
REPORT A NOUVEAU	4 263		7 027		2 764	39.33
11000000 Report à nouveau(solde crédit)	3 025		3 025			
12000000 Résultat exercice (bénéfice)	1 239		4 003		2 764	69.05
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)	4 639		1 239		3 401	274.51
TOTAL I	22 555		17 916		4 639	25.90
EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	20 272		33 915		13 643	40.23
16400100 EMPRUNT 651086 02	20 272		33 915		13 643	40.23
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	7 633		7 120		513	7.21
40100000 Fournisseurs	7 633		7 120		513	7.21
AUTRES DETTES	60 067		53 918		6 149	11.40
42100003 CASSARO ELISABETH	2 104		888		1 216	136.91
42100004 BIANCO RENE	6 205		4 098		2 108	51.43
42820000 Dettes prov. congés à payer	1 477		895		582	65.03
43100000 Sécurité sociale	1 334		131		1 203	918.32
43730000 AG2R RETRAITE	416		60		356	593.08
43732000 PREV ISICA	28		12		16	133.33
43820000 Chges sociales congés à payer	344		71		273	384.94
44400000 Etat Impôts sur les bénéfices	601				601	
45501000 C/C BIANCO RENE	25 057		25 263		206	0.81
45502000 ASSOCIEE CASSARO ELISABETH	22 500		22 500			
TOTAL III	87 973		94 954		6 981	7.35
TOTAL GENERAL	110 528		112 870		2 341	2.07

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2015	12	31/12/2014	12	Euros	%
VENTES DE MARCHANDISES	1	315	5	695	4 380	76.91
70700000 Ventes de marchandises	1	315	4	844	3 529	72.85
70719600 VENTES MARCHANDISES 19.6%			852		852	100.00
PRODUCTION VENDUE DE BIENS	97	710	81	737	15 973	19.54
70100000 Ventes de produits finis	85	755	70	914	14 841	20.93
70111000 VENTE DE SANDWICHES	11	955	10	822	1 132	10.46
AUTRES PRODUITS	3	310	3	000	310	10.33
75800000 Prodt divers gestion courante	10				10	
79100000 Transf charges d'exploitation	3	300	3	000	300	10.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	102	335	90	432	11 903	13.16
ACHATS DE MARCHANDISES	4	623	2	971	1 652	55.61
60700000 Achats de marchandises 20%	4	623	387		4 237	NS
60750000 ACHATS DE BOISSONS			2 584		2 584	100.00
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)	272		178		93	52.24
60370000 Variation stocks marchandise	272		178		93	52.24
ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	38	302	37	814	488	1.29
60100000 Achats stockés Matières prem.	37	676	37	814	138	0.37
60260000 Emballages	626				626	
VARIATION DE STOCK (MATIERES PREMIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS)	479		3 096		2 617	84.53
60310000 Variation stocks matières	479		3 096		2 617	84.53
AUTRES CHARGES EXTERNES	36	461	32	000	4 461	13.94
60612000 ELECTRICITE GAZ	9	714	6	397	3 316	51.84
60630000 Fournit entretien petit équipt	2	787	1	265	1 522	120.33
60640000 Fournitures administratives	137		29		108	379.03
60660000 CARBURANT	1	695	1	467	228	15.51
61320000 Locations immobilières	11	400	11	400		
61400000 Charges locatives et copopr.	120		250		130	52.00
61500000 Entretien et réparations	532		414		118	28.49
61560000 Maintenance	16		879		863	98.23
61610000 Multirisques	698		617		81	13.13
61612000 ASSURANCE EMPRUNT 651086 02	216		216			
62260000 Honoraires	3	161	4	028	867	21.52
62410000 Transports sur achats	17				17	
62500000 Déplacements,mission réception			3		3	100.00
62510000 Voyages et déplacements	499		363		137	37.73
62600000 Frais postaux et de télécomm.	24		2		22	NS
62700000 Services bancaires et assimilé	732		631		101	16.09
62800000 Divers	4	713	4	040	673	16.66
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	1	908	1	307	601	46.01
63120000 Taxe d'apprentissage			91		91	100.00
63300000 Impôts, taxes versts assimilés	85				85	
63330000 Format Professionnelle continu			88		88	100.00
63511100 CFE	995		998		3	0.30
63512000 Taxes foncières	650				650	
63513000 Autres impôts locaux	177				177	
63540000 Droit enregistrement et timbre			53		53	100.00

DETAIL LIASSE 2033-B

	Exercice N 31/12/2015	Exercice N-1 31/12/2014	Ecart N / N-1	
			Euros	%
63580000 Autres droits		77	77	100.00
REMUNERATIONS DU PERSONNEL	6 403	3 869	2 534	65.51
64100000 Rémunérations du personnel	5 821	2 973	2 848	95.77
64120000 Congés payés	582	895	313	34.97
CHARGES SOCIALES	3 020	1 929	4 950	256.55
64500000 Chge sécurité sociale,prévoy	273	2 903	3 176	109.40
64510000 Cotisations à l'URSSAF	1 380		1 380	
64520000 Cotisations aux mutuelles	851	247	604	244.06
64530000 Cotisation caisses de retraite	361	206	156	75.66
64531000 MUTUELLE AG2R PREVOYANCE		3	3	100.00
64532000 PREV ISICA	592	43	549	NS
64533000 COT AGIRC ISICA	517	494	1 011	204.74
64750000 Médecine du travail, pharmacie	273	159	115	72.11
64900000 CICE	193	178	15	8.43
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	4 304	8 609	4 305	50.01
68112000 Dot. amort. Immob corporelles	4 304	8 609	4 305	50.01
AUTRES CHARGES	1	13	12	93.16
65800000 Chge diverse gestion courante	1	13	12	93.16
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	95 230	87 571	7 659	8.75
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION	7 105	2 861	4 244	148.35
CHARGES FINANCIERES	1 094	1 622	528	32.52
66100000 Charges d'intérêts	1 094	1 622	528	32.52
CHARGES EXCEPTIONNELLES	390		390	
67120000 Pénalité, amende fisc.pénalité	50		50	
67200000 (Compte à disposit entreprise)	340		340	
IMPOTS SUR LES BENEFICES	981		981	
69500000 Impôts sur les bénéfices	981		981	
2 - BENEFICE OU PERTE (Produits - Charges)	4 639	1 239	3 401	274.51

SARL LENANGELO
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 500 euros
Siège social : 92 cours lieutaud
13006 MARSEILLE

B 522 771 062 RCS MARSEILLE

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 20 JUIN 2016

L'an *deux mille seize*, et le *vingt juin* à *dix heures*, les associés se sont réunis au siège social à **Marseille**, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la gérance.

Sont présents :

M. BIANCO René,

En sa qualité de Co-Gérant,

Titulaire de cinquante parts sociales

De quinze euros chacune.

Mme CASSARO Elisabeth,

En sa qualité d'associée,

Titulaire de cinquante parts sociales

De quinze euros chacune.

Total des parts présentes ou représentées : **100** parts sur les **100** parts composant le capital social.

M. BIANCO René préside la séance en qualité de *Gérant*.

Le Président constate que les associés présents ou représentés possèdent plus de la moitié des parts composant le capital social et qu'en conséquence l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- les copies des lettres de convocation et les récépissés postaux ;
- le rapport de gestion de la gérance ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2015** ;
- le rapport spécial de la gérance sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 36 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours

RB *BIANCO*

EC
CASSARO

ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- rapport de gestion sur l'activité de la Société ;
- approbation des comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2015** et quitus à la gérance ;
- affectation du résultat ;
- rapport spécial du *Gérant* sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;
- ratification de la rémunération de la gérance ;
- questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion de la gérance ;
- du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce.

Puis, le Président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la gérance sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2015**, approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le **31 décembre 2015** lesquels font apparaître **un bénéfice de 4 639 euros**.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la gérance de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte des modifications apportées à la présentation des comptes annuels et aux méthodes d'évaluation desdits comptes, telles qu'elles sont décrites et justifiées dans l'annexe.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à **l'unanimité**

DEUXIÈME RÉOLUTION

Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter **un bénéfice** de l'exercice s'élevant à **4 639 euros** de la manière suivante :

ORIGINE

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 4 639 euros.**

AFFECTATION

- **Réserve facultative : 4 639 euro**

Nb pour

*etc
CABAN*

TROISIEME RÉOLUTION

L'assemblée générale qu'aucune convention visée à l'article L223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à **l'unanimité**.

QUATRIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée au Gérant M. BIANCO René, au cours de l'exercice pour un montant de **2 608 euro** auxquels il faut rajouter les avantages sociaux d'un montant de 0 euro.

L'assemblée générale décide de ratifier la rémunération brute allouée à l'associée MME CASSARO Elisabeth au cours de l'exercice pour un montant de **3 213 euro** auxquels il faut rajouter les avantages sociaux d'un montant de 0 euro.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à **l'unanimité**.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à **l'unanimité**.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à **onze heures**.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Le Gérant, M. BIANCO René

L'associée, Mme CASSARO Elisabeth